



## ASSEMBLEE GENERALE DU CONSEIL DE DEVELOPPEMENT DU PAYS DE SARREBOURG

1<sup>er</sup> décembre 2016 – 18h00

Salle polyvalente – Centre socio-culturel de Sarrebourg

Petit rappel sur le conseil de développement

Une association qui réunit des élus et des acteurs socioprofessionnels du Pays de Sarrebourg pour travailler ensemble dans le cadre de projets de développement du territoire.

Lieu de réflexions, de propositions, d'initiatives, de conseil, d'évaluation de projets.

En lien direct avec le Pôle d'Equilibre Territoriale et Rural (syndicat mixte) du Pays de Sarrebourg.

Pleinement associé à la construction de projets de territoire à l'échelle de l'arrondissement : charte du Pays de Sarrebourg (2005), programmes LEADER (2007-2013 puis 2014-2020), projet de territoire PETR (2015), Schéma de Cohérence Territoriale en cours d'élaboration.

Il est l'unique structure du territoire en tant qu'interface entre les élus et les représentants de la société civile.

### Ordre du jour

#### Accueil des participants

#### Partie statutaire :

1. Rapport moral du Président
2. Bilans financiers 2015-2016
3. Prévisionnel 2017
4. Rapport d'activités 2015-2016
5. Perspectives d'actions pour 2017
6. Elections de nouveaux membres arrivants au collège des « Socio-professionnels »
7. Divers

#### Partie officielle :

##### **PROJET DE CANDIDATURE « RESERVE DE BIOSPHERE »**

1. Rappel de la stratégie « Man and Biosphere »
2. « *Quel intérêt pour un territoire d'être réserve de biosphère ? Le cas du Parc naturel régional des Vosges du Nord* Intervention de Monsieur Jean-Claude GENOT, Chargé de la biodiversité au Parc naturel régional des Vosges du Nord
3. Proposition de lancement de la préparation du dossier de candidature.

#### Clôture de l'assemblée

## Des idées nouvelles pour construire un territoire d'excellence

### Pour une candidature au titre de Réserve de Biosphère.

L'idée a émergé dès les premières réunions qui ont suivi l'assemblée du 15 juin 2015. Les premières assises de la *Matinée du Territoire* organisées le 16 avril 2016 à Sarrebourg ont eu pour objectif d'une part de lancer l'idée aux élus et au grand public, d'autre part de faire connaître la démarche de Réserve de Biosphère, au travers des interventions de personnalités venues spécialement pour cette rencontre. Ainsi, Madame Catherine CIBIEN, Référente nationale du programme MAB en France nous a présenté le concept de Réserve de Biosphère et indiqué les démarches à suivre pour candidater en vue de cette désignation prestigieuse. Elle a profité de ces assises pour effectuer la visite d'une journée dans le territoire. Monsieur Michaël WEBER, Président du Parc naturel régional des Vosges du Nord et Monsieur Helmut WOLF, Vice Président du Groupe d'Action Local (Leader Aktionsgruppe) de la Réserve de Biosphère du Bliesgau (Région de la Sarre – Allemagne) ont apporté les témoignages de deux territoires déjà désignés.

S'en est suivi l'exposition installée de mai à juillet à Center Parcs où les visiteurs ont pu découvrir les richesses exceptionnelles du Pays de Sarrebourg.

### Une formation « agribio » destinée aux exploitants agricoles

Le Conseil de développement a été partenaire avec la Chambre d'Agriculture dans la mise en œuvre des deux formations « agribio », dont chacune s'est déroulée en deux sessions, les 21 et 28 avril pour la première, puis les 3 et 10 novembre pour la seconde. Il s'agissait d'encourager les agriculteurs à engager des démarches de conversion à l'agriculture biologique.

## Contribuer à la stratégie de marketing territorial

### Un plan de promotion touristique soutenu par la Région Grand Est et le Département de la Moselle

Sur le plan touristique, l'année 2016 a été dense tout en étant une année de transition, dans l'attente du transfert obligatoire de la compétence « Tourisme » aux communautés de communes, tel que le prévoit la loi NOTRe.

Le Pays de Sarrebourg a eu l'occasion d'être représenté grâce à la présence des différents acteurs touristiques à plusieurs événementiels (salons, foires, journées portes ouvertes) pour porter le territoire vers de nouvelles clientèles : le week-end des portes ouvertes « EVADAY » de l'aéroport de Strasbourg-Entzheim, le « Salon du tourisme transfrontalier » au centre Auchan du Pôle Europe à Mont-St-Martin, la manifestation « Toutes à vélo – Fête du Vélo » et la braderie à Strasbourg, le « Salon International du Tourisme et des Voyages » sous la bannière « Massif Vosgien. Un nouveau dépliant d'appel et un calendrier de Noël ont également été édités. Une première phase de travail a également été effectuée en vue de l'élaboration d'un topoguide de randonnée pédestre en partenariat avec les quatre clubs vosgiens du Pays de Sarrebourg.

### La valorisation des métiers et des savoir-faire du territoire intégrée dans une opération d'insertion professionnelle

Le Conseil de développement et le Pôle d'Equilibre Territorial et Rural viennent d'approuver l'opération qui sera menée en partenariat avec la Mission Locale et qu'ils ont accepté de cofinancer avec la Région Grand Est. Une opération d'un montant de 32 760 € avec une participation de la région de 80%, les 20% restants étant partagés entre le PETR et le Conseil de développement au prorata de 50% chacun.

Il s'agit d'amener un groupe d'une douzaine de jeunes en formation à réaliser leur propre vidéo, afin de mettre en valeur des métiers et de diffuser cette vidéo auprès d'autres jeunes : donner une autre image des métiers pour encourager l'apprentissage.

## **Accompagner les élus dans la démarche SCoT**

### **🌍 A travers le cycle de conférences « Les Rencontres SCoTSAR »**

Cycle organisé avec un programme portant sur des thématiques qui représentent des enjeux majeurs pour le territoire. Ces conférences ont ainsi permis d'aborder le thème de l'urbanisme durable le 17 mars, la notion de trame verte et bleue le 28 avril, ainsi que les friches et leur réhabilitation le 27 octobre.

Chaque conférence a permis d'avoir une présentation générale de la thématique, grâce aux interventions de spécialistes, afin d'en comprendre la problématique, puis d'avoir une illustration à partir de cas concrets d'autres territoires et de témoignages d'élus du Pays de Sarrebourg. Ces rencontres ont mobilisé entre une vingtaine et quarantaine de personnes intéressées : en majorité des élus, mais aussi quelques socioprofessionnels et parfois des habitants du territoire.

## **Soutenir la vie associative du Pays de Sarrebourg**

### **🌍 Formation destinée aux bénévoles associatifs**

Mise en place en 2014 et sur une durée de deux ans, cette opération a permis d'apporter à une vingtaine d'associations l'ensemble des connaissances à acquérir dans le cadre de la vie d'une association : aspects juridiques, gouvernance, gestion financière, gestion des bénévoles, le cas des associations employeuses, le projet associatif, communication, la relation associations-pouvoirs publics. L'opération a été menée en partenariat avec le Carrefour des Organisations de Jeunesse et d'Education Populaire (COJEP) et soutenue par l'ancienne Région Lorraine.

### **🌍 Première édition du speed dating associatif**

Une première pour cette manifestation programmée le 12 novembre 2016 à la salle des fêtes de Sarrebourg, ayant pour objectif de susciter la rencontre entre les associations en quête de bénévoles et des personnes cherchant à faire du bénévolat.

18 associations et près d'une cinquantaine de bénévoles potentiels ont participé sous la forme d'un speed dating.

Durant un instant d'échanges d'environ 9 minutes, ces bénévoles et associations ont pu faire connaissance. Chaque association présente a eu l'occasion de rencontrer entre 2 et 6 personnes. 4 associations ont pu trouver un voire parfois deux bénévoles. Des personnes déjà bénévoles dans une association ont même accepté de devenir bénévoles dans une autre association présente. Un exemple de mutualisation qui pourrait s'étendre à d'autres !

- 🌍 **Contact avec la Maisons de Associations de Strasbourg** afin d'évaluer la difficulté et les apports d'une Maison des Associations pour le territoire; conclusion : c'est une cible future pour le Pays de Sarrebourg mais pas à court terme vu le coût de « maintenance » d'un tel investissement.

## **Favoriser la diffusion culturelle à travers tout le territoire**

### **Pour des spectacles culturels dans des lieux insolites**

Un premier travail d'inventaire a permis d'identifier des lieux insolites, tant par leur caractère remarquable ou unique que par leur nature.

Il s'agit désormais d'évaluer leur capacité à accueillir un spectacle culturel et le type de spectacle, tout en mobilisant les acteurs culturels intéressés à s'y produire.

# Des perspectives ambitieuses

## ● **Concernant le dossier « Réserve de Biosphère »**

Un dialogue est sur le point de s'engager entre les représentants du Pôle d'Equilibre Territoriale et Rural du Pays de Sarrebourg et les représentants du monde agricole. Ce dialogue sera la base d'une réflexion menée dans la concertation en vue de construire un projet partagé. L'objectif étant de promouvoir une agriculture durable et proche des habitants et pérenniser les productions et les richesses agricoles du Pays de Sarrebourg, en lien avec la diversité de ses paysages et de ses écosystèmes (plateau lorrain, vallées et collines sous-vosgiennes, cultures et prairies).

Il s'agit pour l'année 2017 de concentrer les efforts à la préparation du dossier de candidature, en s'appuyant sur le travail d'un stagiaire en Master 2 spécialisé dans le programme « MAB and Biosphère », qui serait accueilli sur le territoire pour une durée de 7 mois. Sa mission prendrait également appui sur le travail commun des cinq commissions du conseil de développement et en lien avec le PETR et les autres collectivités territoriales (communautés de communes, parcs, Département de la Moselle, Région Grand Est).

## ● **Perspectives d'actions des commissions**

Outre le projet de territoire « Réserve de Biosphère », les actions des différentes commissions sont à poursuivre.

**Dans le cadre de la commission « Environnement et développement durable »,** d'autres conférences pourront être organisées dans un cadre plus large que celui du SCoT, afin de s'ouvrir davantage vers le grand public et susciter une conscience citoyenne rejoignant la démarche Réserve de Biosphère.

L'accompagnement des collectivités et des particuliers vers une démarche « Zéro Phyto », le rôle, la plantation et l'entretien des haies, l'agroforesterie ou la permaculture en matière de mode de jardinage sont autant de thématiques évoquées par la commission.

L'opération « *Arbre remarquable* » est inscrite dans le plan annuel de formation des deux inspections de l'éducation nationale de Sarrebourg Nord et Sud. Les inspecteurs ont sollicité leurs enseignants de classes maternelles et élémentaires afin de sensibiliser le public scolaire à la place de l'arbre dans notre paysage, dans ou hors la forêt.

Au vu des inscriptions, deux groupes de 15 professeurs suivront une session de formation de 3 heures au début du printemps 2017.

La contribution du Président de l'association des Maires de l'Arrondissement est également attendue : une rapide présentation du projet de recensement pourrait avec son accord être réalisée au cours d'une réunion de l'association des maires.

### **Une des premières missions de la commission « Cadre de vie –vie associative »**

sera de mobiliser les associations autour de la candidature Réserve de Biosphère, afin d'entrer en synergie avec l'ensemble des efforts conjugués autour de cette opération.

Elle souhaite renouveler le speed dating associatif suite à la première édition 2016 dont les résultats sont encourageants. Rendez-vous le 7 octobre 2017 à la salle des fêtes de Sarrebourg pour une deuxième édition avec pour but d'élargir la cible tout en se limitant à 20 ou 25 associations. Il y aura lieu de se coordonner avec la Fête des Associations de Sarrebourg afin d'être complémentaires.

Elle a également pour ambition d'élargir ses actions :

- Mobilisation de la société civile, notamment les bénévoles, vers l'environnement, projet qui rejoint les objectifs de France Bénévolat.
- Mise en place d'un concours de la meilleure action de bénévolat sur le territoire afin de valoriser le bénévolat sur le territoire.

- Faciliter l'accès informatique aux habitants éloignés des technologies numériques, avec une formation à l'utilisation de l'ordinateur et d'internet en mutualisant par exemple les moyens de la cyberbase de la Maison de l'Emploi.
- Mise en place d'un observatoire du bénévolat afin d'identifier les points forts et les points faibles du bénévolat sur notre territoire : poursuite du recensement des associations (avec une meilleure identification de leur apport pour les populations – étude des « trous » de couverture des besoins - étude des besoins de soutien pour le développement des secteurs les plus porteurs

**Au niveau du tourisme** les réflexions des acteurs touristiques du Pays de Sarrebourg devront s'intégrer dans les stratégies à la fois portées au niveau local par les communautés de communes, qui seront dotées de la compétence « Tourisme », et celles portées au niveau départemental par le Conseil départemental à travers l'Agence d'attractivité mosellane et au niveau régional par la Région Grand Est.

Ainsi, plusieurs questions se posent :

Quelle articulation entre la commission « Tourisme » du Conseil de développement et les offices de tourisme des deux futures communautés de communes du Pays de Sarrebourg : la Communauté de Communes de Sarrebourg Moselle Sud et la Communauté de Communes de Phalsbourg-Dabo ?

Quel organe de coordination et de perspectives sera envisagé ? Quelle mission et quel budget ?

Quel lien entre les socioprofessionnels du tourisme et les élus du territoire ?

Le territoire du conseil de développement correspond à une vraie destination touristique, couverte par les deux futures communautés de communes. D'autres fonctions seront donc à imaginer et à mettre en œuvre.

**Les réflexions au niveau de l'animation culturelle** sont à poursuivre avec pour objectif d'aboutir à des actions concrètes et opérationnelles.

**La commission « Economie-Emploi-Formation »** a mis l'attractivité territoriale au cœur de ses actions. La prochaine étape des travaux consiste à définir le cahier des charges du volet « vidéo » de l'opération « insertion professionnelle et valorisation des métiers » menée en partenariat avec la Maison de l'Emploi avec un accompagnement assuré par la Région. Le contenu de l'action a un double objectif : amener les jeunes à avoir un autre regard sur les secteurs des métiers et de faire reconnaître les savoir-faire des entreprises du Pays de Sarrebourg, afin que l'attractivité de ce dernier puisse aussi se traduire sur le plan de l'économie locale.

L'action sera complétée par deux opérations majeures : un Forum sur l'apprentissage et une Journée spéciale sur la Création d'entreprise avec remise d'un lauréat à une création exemplaire.